



<https://latribunelibre.com/emploi/gestionnaire-de-paie-confirme-f-h-63>

Gestionnaire de paie confirmé F/H

Description

Missions du poste :

Le département Paye et Gestion administrative du personnel, composé de 25 collaborateurs, accompagne des petits, moyens et grands groupes et des filiales de groupes internationaux dans leur gestion de la paie.

Afin de poursuivre notre croissance, le département recherche un(e) :

Gestionnaire de paie confirmé (H/F)

Sous la responsabilité d'un superviseur et d'un Senior Paie, vous serez en charge des missions suivantes :

- Prise en charge d'un portefeuille paie multi conventions ;
- Récueillir éventuellement les variables de paie auprès des clients, les contrôler et les saisir ;
- Réaliser et émettre les bulletins de paie (environ 500 paies/mois), établir les soldes de tout compte ;
- Gérer et suivre les dossiers de gestion du personnel : DPAAE, création des profils sous le logiciel de paie, congés, arrêts maladie, attestations diverses, les dossiers de prévoyance ;
- Procéder aux régularisations de paie et de charges sociales ;
- Procéder aux contrôles mensuels et annuels en toute autonomie dans le respect des procédures établies et transmettre la DSN ;

Vous évoluez dans un environnement moderne et vous pouvez bénéficier du télétravail.

Qualifications

Profil recherché :

Organisme employeur

Primexis

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ET AUTRES CONSEILS DE
GESTION

Lieu du poste

92062, PUTEAUX, PUTEAUX,
France

Salaire de base

35000 € - Salaire de base
40000 €

Date de publication

7 janvier 2025 à 12:06

Valide jusqu'au

06.02.2025

De formation Bac+2 minimum vous justifiez d'une expérience d'au moins de minimum 2 ans en entreprise ou en cabinet.

Rigueur, organisation, force de proposition, autonomie, sens de la relation client et esprit d'équipe sont vos qualités.

Vous êtes à l'aise avec Excel. Vous avez une appétence pour les outils informatiques, type SIRH.

La maîtrise de **Silae** est essentielle pour ce poste. La maîtrise d'un autre logiciel est un plus mais pas un requis.

La connaissance de l'anglais est un plus.

Pourquoi rejoindre Primexis ?

En rejoignant Primexis, vous intégrez un cabinet avec une **culture d'entreprise forte**, vous permettant de **développer vos compétences** et vous offrant de réelles **perspectives de carrière**.

Séminaires, afterworks, équipes de sport, nous attachons une importance forte à la **cohésion d'équipe**.

Au-delà de votre rémunération individuelle, vous bénéficiez de nombreux **avantages** :

RTT, accord de participation, chèques cadeaux, chèques vacances, indemnisation des journées télétravaillées, subvention repas, 1% logement, mutuelle compétitive, etc.

Pour vous offrir plus de flexibilité, Primexis a mis en place une charte **télétravail** offrant jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine.

Nous croyons à un environnement de travail inclusif et respectueux de la diversité. Nos métiers sont ouverts aux personnes en situation de handicap et nous étudions, toutes les candidatures.